



Dépôt du mémoire de Master - Procédure pour l'étudiant-e

Une fois que votre travail de master a été corrigé et accepté par le/la directeur/trice et le/la responsable (s'il y en a un-e), le déroulement est le suivant :

1. Le/la directeur/trice et le/la responsable notifient leur accord pour la version finale du mémoire par e-mail à sandra.diethelm@unige.ch, en vous mettant en copie. Vous transmettez alors votre travail de master au **format PDF** à sandra.diethelm@unige.ch.
2. Le secrétariat des étudiants de la Section de biologie vous donne son aval pour pouvoir déposer votre mémoire dans l'Archive ouverte <http://archive-ouverte.unige.ch/>
3. Vous recevez **sous quelques jours** une confirmation officielle du dépôt avec un lien. Vous transmettez ce lien par e-mail à sandra.diethelm@unige.ch (**obligatoire**).
4. Les 30 ECTS de cours doivent avoir été validés.
5. Le/la directeur/trice et le/la responsable de votre travail de master transmettent le [formulaire d'évaluation](#) rempli et signé par e-mail à sandra.diethelm@unige.ch.
6. Une fois toutes ces démarches effectuées, les documents sont transmis au secrétariat des étudiants de la Faculté des sciences pour l'établissement de votre PV final.
7. Vous obtiendrez votre diplôme par la poste dans un délai d'environ 3 semaines.

Délais pour la remise du mémoire

- **Semestre de printemps** : le dernier délai de la remise du mémoire et de la note est le **31 août** pour ceux qui poursuivent dans une autre Université et le **30 septembre** pour ceux qui continuent leurs études à l'UNIGE ou qui n'ont pas d'obligation de délai à respecter. (**Attention !** cette période est extrêmement chargée, prévoyez un délai de quelques jours pour que votre dossier soit traité).
- **Semestre d'automne** : le travail de master doit être rendu avec la note avant la fin de la session d'examens (**janvier-février**), ultime délai fin février.